

Critères d'application pour une demande d'AUT

Troubles du sommeil d'origine intrinsèque

Substances interdites : méthylphénidate, modafinil

Cette liste de vérification aide les athlètes et leurs médecins à rassembler les documents médicaux nécessaires pour une demande d'AUT complète. Le dossier médical permettra à la commission AUT d'évaluer si les conditions applicables pour accorder une AUT sont respectées.

Veuillez noter que la présentation d'un formulaire de demande AUT seul ne suffit pas ; celui-ci doit être accompagné de tous les documents pertinents. Un formulaire de demande dûment rempli et la réalisation de tous les points de cette liste de vérification ne garantissent pas l'octroi d'une AUT. Cela correspond toutefois à la meilleure préparation possible de la demande d'AUT.

Le formulaire de demande AUT actuel et des informations supplémentaires sont disponibles sur www.sportintegrity.ch/fr/aut.

Le formulaire de demande AUT doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Toutes les sections doivent être remplies dans une écriture lisible.
- Tous les renseignements doivent être fournis en français, allemand, italien ou anglais.
- La signature du médecin qui soumet la demande est requise.
- La signature de l'athlète faisant l'objet de la demande est requise.

Demande initiale

Examen médical par un médecin avec attestation de formation complémentaire en médecine du sommeil

Rapport médical du spécialiste doit comprendre les éléments suivants :

- Données anamnestiques : somnolence diurne excessive et sa durée, cataplexie, comportement de sommeil/apnées, tout trouble médical ou psychiatrique pouvant expliquer l'hypersomnie, anamnèse des substances
- Résultats de l'examen : évaluation des signes/symptômes neurologiques et psychiatriques afin d'écartier toute autre cause
- Sommaire des résultats de tests diagnostiques (voir ci-dessous)
- Interprétation des symptômes et tests diagnostiques y compris la différenciation entre narcolepsie, hypersomnie idiopathique et syndrome d'apnée/hypopnée

-
- Détails concernant la thérapie médicamenteuse au cours du traitement et actuelle, y compris la posologie (dose et fréquence) et la voie d'administration
-
- Recours et réponse à d'autres traitements, notamment une modification des comportements, les siestes pendant la journée (naps), les antidépresseurs (il n'est pas essentiel d'en avoir fait l'essai avant l'utilisation de stimulants), et en cas d'apnée du sommeil la ventilation à pression positive continue CPAP
-
- Les résultats de tests diagnostiques** doivent comprendre les épreuves/échelles suivants et des copies doivent être transmises :
 - Polysomnographie nocturne
 - Test itératif de latence à l'endormissement
 - Imagerie cérébrale (si disponible)
-

Demande de prolongation

-
- Examen médical par médecin traitant**
 - Rapport médical** (ne datant pas de plus d'un an) doit comprendre les éléments suivants :
 - Évolution de la maladie et de la thérapie **depuis la dernière demande d'AUT**
 - Détails concernant la thérapie médicamenteuse actuelle y compris la posologie (dose et fréquence) et la voie d'administration.
-

Une AUT a toujours une durée de validité limitée. Le cas échéant, une demande de prolongation doit être soumise. De plus, la thérapie approuvée est clairement définie. En cas de modification de la thérapie prévue, une demande de prolongation sera donc requise.

Durée maximale de validité d'une AUT pour l'indication présente : deux ans

Veillez transmettre la demande à Swiss Sport Integrity, pharmacie et médecine, Eigerstrasse 60, 3007 Berne (email : med@sportintegrity.ch ou antidoping@hin.ch) sans oublier d'en conserver une copie.